

**ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
A MADemoiselle ISABELLE THIESE
DIRECTRICE DU LABORATOIRE VETERINAIRE DEPARTEMENTAL**

A.D Pers. n° 2007-2820

Le Président du Conseil Général
de Tarn-et-Garonne,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, et notamment ses articles 23, 25, 26, 27, 28, 29 et 32 ;

VU l'élection du 1er avril 2004 du Président du Conseil Général ;

VU l'arrêté départemental Pers. n° 07-1445 du 6 juin 2007 portant organisation des Services du Conseil Général ;

VU l'arrêté départemental Pers. n° 06-609 du 12 mai 2006 portant délégation de signature à Mademoiselle Isabelle THIESE, Directrice du Laboratoire Vétérinaire Départemental ;

VU la note du 10 décembre 2007 de Madame la Directrice du Laboratoire Vétérinaire relative aux modifications intervenues ;

SUR proposition de Monsieur le Directeur Général des Services du Département,

A R R E T E :

Article 1er : Délégation de signature est donnée à Mademoiselle Isabelle THIESE, Directrice du Laboratoire Vétérinaire Départemental, à l'effet dans le cadre de ses attributions relevant du domaine administratif :

- toutes correspondances administratives courantes, à l'exclusion de celles adressées aux Ministres, au Préfet, aux Parlementaires, aux Conseillers Régionaux, aux Conseillers Généraux et aux Maires (sauf ces derniers, les demandes de pièces pour la constitution de dossiers ou de pièces complémentaires),
- toutes pièces administratives et comptables, à l'exception :
 - des marchés,
 - des rapports au Conseil Général et à la Commission Permanente,
 - des circulaires aux Maires,
 - des arrêtés,
 - des documents qui se rapportent à des affaires posant une question de principe ou revêtant une importance particulière tenant soit à leur nature, soit aux intérêts en cause.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mademoiselle Isabelle THIESE, la délégation qui lui est conférée par l'article 1er sera exercée :

- par Mademoiselle Laurie BIASOTTO, rédacteur territorial,
- par Madame Véronique ROSSETTO, ingénieur principal,
- par Madame Françoise BOUYSET, ingénieur principal,
- par Mademoiselle Marlène CANETTI, ingénieur territorial.

Article 3 : Délégation de signature est donnée à Mademoiselle Isabelle THIESE, Vétérinaire Biologiste classe exceptionnelle, à l'effet de signer dans le cadre de ses attributions relevant du domaine technique les rapports d'analyses ou de visites et les autres courriers y afférents dans les domaines suivants :

- **Bactériologie alimentaire,**
- **Biologie animale (Bactériologie, virologie, sérologie, trichine)**
- **E.S.B. Tremblante.**

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mademoiselle Isabelle THIESE, la délégation qui lui est conférée par l'article 3 sera assurée par les personnes habilitées suivantes :

- **Bactériologie alimentaire**
- Rapports d'analyses et courriers y afférents :
 - Madame Annie ARADES, cadre de santé, laborantine habilitée en bactériologie alimentaire,
 - Madame Yasmina TASTAYRE, cadre de santé, laborantine habilitée en bactériologie alimentaire,
 - Mademoiselle Mireille RIGAL, assistant médico-technique de classe supérieure, laborantine habilitée en bactériologie alimentaire,
 - Madame Danielle ARISTE-ZELISE, assistant médico-technique de classe normale, laborantine habilitée en bactériologie alimentaire.
- Rapports d'analyses de boîtes contact, rapports d'audit ou de formation, devis et contrats de prestations et courriers y afférents :
 - Mademoiselle Marlène CANETTI, ingénieur territorial
- **Biologie animale (Bactériologie, virologie, sérologie, trichine)**
 - Madame Françoise BOUYSET, ingénieur principal,
 - Monsieur Jean-Pierre LOZES, vétérinaire biologiste, classe exceptionnelle.
- **E.S.B. Tremblante**
 - Madame Françoise BOUYSET, ingénieur principal.

Article 5 : Délégation de signature est donnée à Madame Véronique ROSSETTO, ingénieur principal, à l'effet de signer dans le cadre de ses attributions relevant du domaine technique les rapports d'analyses ou de visites et les autres courriers y afférents dans les domaines suivants :

- **Radiobiologie**
- **Chimie alimentaire**
- **Eaux usées**

Article 6 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Véronique ROSSETTO, la délégation qui lui est conférée par l'article 5 sera exercée par les personnes habilitées suivantes :

- **Radiobiologie**
 - Madame Béatrice BEAUFILS, assistant médico-technique classe normale, habilitée en radiobiologie.

– **Chimie alimentaire**

- Madame Alexandrine MORZELLE, technicienne supérieure, laborantine habilitée en chimie alimentaire,
- Madame Béatrice BEAUFILS, assistant médico-tehnique classe normale, laborantine habilitée en chimie alimentaire.

– **Eaux usées**

- Monsieur Jean-Marc MASCAROT, assistant médico-technique classe normale, laborantin habilité en eaux usées,
- Monsieur Fabien CALAFAT, assistant médico-technique classe normale, laborantin habilité en eaux usées.

Article 7 : Délégation de signature est donnée à Monsieur Jean-Pierre LOZES, Vétérinaire biologiste de classe exceptionnelle, à l'effet de signer dans le cadre de ses attributions relevant du domaine technique les rapports d'analyses ou de visites et les autres courriers y afférents dans les domaines suivants :

– **Légionnelle**

Article 8 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Pierre LOZES, la délégation qui lui est conférée par l'article 7 sera exercée par les personnes habilitées suivantes :

– **Légionnelle**

– Rapports d'analyses et courriers y afférents :

- Mademoiselle Murielle LAGARRIGUE, assistant médico-technique classe normale, laborantine habilitée en légionnelle.

– Rapports d'audit ou de formation, devis et contrats de prestations et courriers y afférents :

- Mademoiselle Marlène CANETTI, ingénieur territorial,
- Mademoiselle Murielle LAGARRIGUE, assistant médico-technique classe normale, laborantine habilitée en légionnelle.

Article 9 : L'arrêté départemental Pers. n° 06-609 du 12 mai 2006 est abrogé.

Article 10 : Monsieur le Directeur Général des Services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Conseil Général de Tarn-et-Garonne.

Fait à Montauban,
le 11 décembre 2007

Le Président,

*
* *